

Chaque dollar compte!

L'allocation canadienne pour les travailleurs (ACT) donne un coup de pouce aux travailleurs canadiens



La plupart des gens à faible revenu peuvent obtenir jusqu'à

1 381 \$



La plupart des familles à faible revenu peuvent obtenir jusqu'à

2 379 \$

Les particuliers et les familles à faible revenu qui sont sur le marché du travail pourraient avoir droit à l'ACT.



Demandez l'ACT lorsque vous produisez votre déclaration de revenus.



Le montant que vous pourriez recevoir dépend de votre **revenu** et de la province ou du territoire **où vous vivez**. Si vous avez droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées, vous pourriez être admissible à un supplément allant jusqu'à 713 \$.



Si vous croyez que votre revenu restera le même, vous pouvez recevoir jusqu'à la moitié de l'allocation en **paiements anticipés**, au lieu d'attendre la période des impôts!



Si votre revenu augmente au cours de l'année, appelez-nous et nous rajusterons vos paiements anticipés.

Comment demander l'ACT et des paiements anticipés

1. Produisez votre déclaration de revenus et suivez les instructions dans votre logiciel d'impôt. Si vous produisez une déclaration papier, remplissez l'annexe 6.
2. Demandez des paiements anticipés en ligne au moyen de Mon dossier ou en postant le formulaire RC201 Demande de versements anticipés de l'allocation canadienne pour les travailleurs. Les demandes doivent être reçues au plus tard le 31 août.

Pour en savoir plus et pour télécharger le formulaire RC201, allez à canada.ca/allocation-canadienne-travailleurs

Questions? **1-800-387-1194** | L'indicatif régional d'où vous appelez est 867? **1-866-426-1527**

Avez-vous besoin d'aide concernant vos impôts? Trouvez un comptoir d'impôts gratuit à canada.ca/impots-aide

